



PREMIDIS SARL

COMMUNE DE KARISIMBI, GOMA, DR CONGO



Route Aéroport N° 20, QBUJOVU, C/ de KARISIMBI, Ville de GOMA, Prov. du Nord-Kivu en R.D.Congo
N.R.C.C.M du siège : CD/GOM/RCCM/14-B-O203

BON DE SOINS MEDICAUX N°16 /11/2025

Nom de l'Employé(e) : KAMBI NYEMBO VICTOR

Fonction : Safety

Nom du patient : KAMBI NYEMBO VICTOR

Age : 41ans

Sexe : M

Relation avec l'employé(e) :

Employé(e)

Epoux (se)

Enfant

Date : Le 17/11/2025

Pour la DIRECTION,

BAGISHE BUHENDWA Osée DR CONGO/14-B-O203

Admin/DRH



NIF : A 0700453B

Téléphones : Tel : +243 99 99 95 240 , +243 99 76 01 556

Id. Nat. : 5-9-N42250C

E-mail : secretary@premidis.com

Siege Social : N° 20, Avenue Nyakagozi, Q. Bujovu/ Goma/RDC

Reçu le 17/11/2025
ce 17/11/2025
Victor

Goma, le 29 Septembre 2025

Réf. N° 075/PMD/DRG/2025

Objet : Demande d'explications

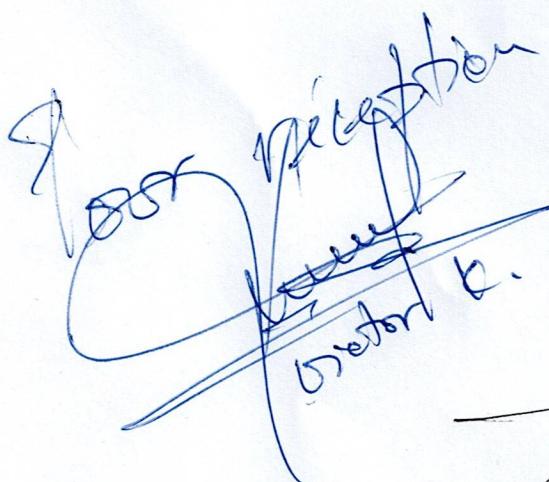
**A Monsieur KAMBI NYEMBO Victor, Agent
de la Société PREMIDIS SARL
à Goma.**

Monsieur,

Nous référant à **l'article 14 du règlement
d'ordre intérieur**, nous avons le regret d'apprendre par le billet de votre collègue **MUKUPI
NDOBANO** que vous auriez détourné les fonds de la société pour une destination inconnue alors que ces derniers étaient alloués à l'acquisition des matériels de construction de la Société, nous vous adressons la présente aux fins d'obtenir des explications précises en rapport avec la réhabilitation du guérîte SAKIMA/PREMIDIS.

Vous avez 48 heures et cela, dès réception de la présente.

Recevez nos salutations.



Pour la société PREMIDIS Sarl,

BAGISHE BUHENDWA Osée
DRH



Goma, le 30 Septembre 2025

Objet : Réponse à la demande d'explication
Motif : Détournement des fonds de la société...

**A Monsieur le Directeur
des Ressources Humaines
de la société PREMIDIS
Goma à Goma**

Monsieur,

Je fais suite à votre demande d'explication en date du 29 Septembre de l'année en cours, concernant un supposé détournement de fonds. Je suis surpris et attristé par cette accusation portées contre moi.

Je tiens à vous rassurer que je n'ai détourné aucun fonds.

En effet, en date du 22 Septembre 2025, j'ai été contacté très tôt le matin par mon collègue, Monsieur **MUKENGWA Cherubin**, comme quoi, je devais assister Monsieur **MUKUPI Emmanuel** dans un petit projet de réhabilitation de la guérite pour la sécurité au niveau de SAKIMA, projet initié par le Directeur et le comptable de la société, pour ne pas cité leurs noms.

C'est ainsi que nous avions amorcé les démarches pour obtenir le fonds nécessaire pour cette fin, en présentant un devis élaboré par Monsieur **MUKUPI Emmanuel**, tout d'abord à Monsieur le Directeur des Ressources Humaines pour approbation et en suite au comptable pour autorisation du décaissement de fonds.

Après autorisation du décaissement, nous avions été instruit par le comptable de présenter tous matériaux qui seront achetés à Monsieur **SHIVA** avant le début des travaux de construction, pour confirmer que tous les matériaux ont été disponibilités, chose qui a été faite et même la preuve d'achat des matériaux (FACTURE), a été déposé le même jour au service de comptabilité.

En peu des mots, je dirais que le retrait de fonds a été effectué conformément à la politique de l'entreprise et les détails qui justifient l'utilisation de ces fonds sont dans le document que je mets en annexe, que je vous prie de bien vouloir consulté

Vu qu'il y a plus des détails à faire pour éclairer les zones d'ombres dans ce dossier et que je ne saurais pas les mettre sur papier, je tiens à vous remercier de votre compréhension tout en restant à votre entière disposition pour toute explication complémentaire que vous jugerez utile.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, l'expression de ma haute considération.

KAMBI NYEMBO Victor

Goma, le 22 Sept-2025

DEVIS

State of need for the construction
of a Sentry box at ST-KIMA

- 4 tube $40 \times 40 \Rightarrow 7\$ \times 4 = 28 \$$
- 2 sheet metal (smooth) $\Rightarrow 25\$ \times 2 = 50 \$$
- 7 Sheet metal (Brand DUMINA) $\Rightarrow 7\$ \times 7 = 49 \$$
- 1 Pair of Pomelle (12) $\Rightarrow 1.5 \$$
- 1 Pair of Pomelle (8) $\Rightarrow 1 \$$
- 2 Silicone. $\Rightarrow 6\$ \times 2 = 12 \$$
- 1 box of screw $\Rightarrow 18\$ \times 1 = 18 \$$

Transport : 6\$

TOTAL : 165,5 \$

~~165,5 \$~~